

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7431**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Conseiller en patrimoine financier

Nouvel intitulé : Conseiller en patrimoine financier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole nationale de commerce (ENC) GRETA top formation Président

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Conseiller en Patrimoine Financier développe et fidélise un portefeuille de clients privés « haut de gamme » et à fort potentiel.

Il assure la relation commerciale sur l'ensemble des avoirs de ses clients, dans le cadre d'un conseil patrimonial global.

Il commercialise l'ensemble des produits et services de son enseigne, appropriés aux besoins de ses clients, et agit en cohérence avec l'approche stratégique et les valeurs de son entreprise..

Le titulaire possède les capacités et compétences suivantes: Mettre en place les actions commerciales pour un portefeuille de clients privés « haut de gamme » :

- Organiser un recueil d'informations complet, préalable à un bon diagnostic
- Mener une analyse qualitative et quantitative des caractéristiques du patrimoine du client
- Fixer des objectifs qualitatifs et quantitatifs en rapport avec le potentiel d'évolution et de rendement du portefeuille
- Piloter les actions commerciales de conquête, de prospection ou de sécurisation du portefeuille
- Utiliser les outils d'action commerciale (argumentaires, supports d'information..) fournis par l'entreprise ou construits sous sa propre initiative et validés par l'enseigne
- Organiser le reporting de son action
- Traiter l'insatisfaction des clients de façon pro-active

Négocier en combinant une approche « produit » et « besoin »

- Sélectionner les outils d'aide à la négociation
- Utiliser un mode de communication verbal et non verbal efficace et adapté
- Utiliser les techniques d'entretien pour améliorer l'efficacité commerciale
- Positionner l'offre de l'établissement face aux offres des institutions concurrentes

Maîtriser le conseil patrimonial (approche patrimoniale globale) et pérenniser la relation

- Respecter la réglementation spécifique à la commercialisation des produits financiers
- Identifier les principaux objectifs patrimoniaux du client
- Réaliser des simulations et des projections patrimoniales
- Définir les objectifs du client, à partir de l'audit
- Proposer une stratégie patrimoniale à court, moyen et/ ou long terme

Mettre à jour ses connaissances dans les domaines fondamentaux afin d'assurer la fiabilité de ses conseils patrimoniaux

- Interroger les banques de données publiques ou privées d'informations juridiques, fiscales et sociales
- Utiliser des revues de presse internes à l'entreprise et exploiter des revues et magazines spécialisés
- Utiliser et compiler régulièrement des textes relatifs à la commercialisation des produits financiers
- Organiser et rédiger des notes de lecture et de synthèse

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Il exerce son activité au sein des grands établissements bancaires organisés en réseaux ainsi qu'au sein des structures de taille plus modeste: filiales des banques ou des compagnies d'assurances, sociétés de courtage, cabinets de gestion de patrimoine indépendants ou sociétés de gestion

Le conseiller en patrimoine financier se rapproche du conseiller en gestion de patrimoine et du conseiller financier Il se distingue du conseiller financier car il propose des placements en fonction des objectifs du client (transmettre, économie d'impôts, diversification...). Il se distingue du conseiller en gestion de patrimoine en ayant une posture plus commerciale et un spectre de produits de placement adaptés à sa clientèle cible.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Pour la VAE : - Dossier décrivant les activités
- Portefeuille de preuves
- Entretien.

Pour la formation continue:

1. Contrôle continu sur les 4 domaines des compétences
2. Projet tutoré. Il porte sur le domaine de compétence n°4.
3. Des études de cas de synthèse (Relation clientèle, Fiscalité appliquée, Conseil patrimonial, Pratique bancaire)
4. Une simulation d'un entretien clientèle

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Coordinateur pédagogique de la formation 4 professionnels du conseil en patrimoine, dont le président de jury
En contrat d'apprentissage	X	Coordinateur pédagogique de la formation 4 professionnels du conseil en patrimoine, dont le président de jury
Après un parcours de formation continue	X	Coordinateur pédagogique de la formation 4 professionnels du conseil en patrimoine, dont le président de jury
En contrat de professionnalisation	X	Coordinateur pédagogique de la formation 4 professionnels du conseil en patrimoine, dont le président de jury
Par candidature individuelle	X	Coordinateur pédagogique de la formation 4 professionnels du conseil en patrimoine, dont le président de jury
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Coordinateur pédagogique de la formation 4 professionnels du conseil en patrimoine, dont le président de jury

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Conseiller en patrimoine financier avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Conseiller en patrimoine financier" avec effet au 21 juillet 2012, jusqu'au 29 novembre 2018.

Pour plus d'informations

Statistiques :

21 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

info@gretatop.com www.gretatop.com
<http://www.gretatop.com>

Lieu(x) de certification :

Ecole Nationale de Commerce - GRETA TOP FORMATION 70 Boulevard Bessières
75017 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

GRETA TOP FORMATION 5 ter rue Jean Cottin, 75018 Paris

Historique de la certification :

Certification suivante : Conseiller en patrimoine financier